

AGENT D'ELEVAGE BOVIN H/F

Autres dénominations : Vacher, Technicien d'élevage laitier

Filières liées : **Agriculture biologique** **Productions animales**

Fiche métier sur AgrOrientation : <https://agrorientation.fr/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/agent-d-elevage-bovin-hf>

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Produire, fabriquer

Se déplacer souvent, bouger, aller sur le terrain

Animaux

Fournitures, machines et matériels agricoles, nouvelles technologies

L'agent d'élevage bovin prend principalement en charge les activités de traite et d'alimentation du bétail :

- Il regroupe les vaches le matin et le soir, réalise la traite après l'avoir préparée, puis vérifie la quantité de lait dans le tank.
- Il distribue les rations alimentaires calculées selon des formules préétablies.
- Il conduit le troupeau au pâturage où il apprécie l'abondance de l'herbe et la surface nécessaire à l'alimentation.
- Il fabrique éventuellement les aliments complémentaires au sein de l'exploitation.
- Il observe le comportement de l'animal et le manipule, pour détecter et traiter les maladies fréquentes.
- Il vérifie si les vaches sont en chaleur d'après un planning de fécondité, surveille celles qui sont en gestation, aide au vêlage (mise bas).

Selon l'exploitation, l'agent d'élevage bovin peut de manière secondaire intervenir dans l'entretien des locaux, la conduite et l'utilisation de matériel et la production de fourrages :

- Il nettoie et effectue la maintenance de la salle et du matériel de traite, des barrières, des installations d'eau et des bâtiments.
- Il entretient les clôtures et les aires de stockage des aliments.
- Il conduit des engins agricoles (tracteur, désileuse pour distribuer l'ensilage...) dont il assure la maintenance courante.
- Il peut réaliser certains travaux des champs liés à la récolte de fourrages et aux ensilages.

L'agent d'élevage bovin peut être amené à travailler sur des systèmes informatisés ou automatisés.

Conditions d'exercice

Sous l'autorité d'un responsable d'élevage ou de l'éleveur, l'agent d'élevage bovin travaille dans une exploitation agricole, voire dans plusieurs s'il se spécialise dans le remplacement ou dans la prestation de service.

Sa journée s'articule autour de sa principale activité qui est la traite. S'il assure les deux traites quotidiennes (matin et soir), l'agent d'élevage bovin dispose d'heures de repos dans la journée. S'il n'en assure qu'une, ses horaires seront décalés et ses activités plus variées.

L'agent d'élevage bovin travaille essentiellement à l'intérieur des bâtiments réservés aux vaches laitières.

Compétences et qualités

L'agent d'élevage bovin maîtrise les techniques de traite et sait entretenir la machine à traire. Il connaît le comportement et l'anatomie de l'animal, ainsi que les règles d'hygiène nécessaires à la récolte et à la conservation d'un lait propre.

Il est capable de conduire du matériel agricole et de s'adapter aux évolutions techniques. Enfin, il a le sens de l'observation et de l'organisation.

Il doit aussi savoir prendre des initiatives.

Perspectives d'évolutions

L'agent d'élevage bovin peut devenir responsable d'élevage s'il acquiert suffisamment d'autonomie.

Il peut également, avec une formation complémentaire et des aptitudes à la communication, accéder au poste de technicien d'élevage dans une coopérative d'aliments ou dans un syndicat de contrôle laitier par exemple.

Après l'obtention de connaissances en économie et en gestion et l'approfondissement de ses connaissances techniques, il pourra aussi choisir de s'installer en tant qu'éleveur laitier.

En savoir plus

Consulter : la fiche ROME n° A1407 du Pôle emploi - www.pole-emploi.fr

Contact : Institut de l'élevage - www.inst-elevage.asso.fr

Fiche présentée par



Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrorientation.com